



Quatrième Conférence sur le changement climatique
et le développement en Afrique

Marrakech (Maroc)
8 - 10 octobre 2014

Distr.: générale

ECA/CCDA/4/2
10 octobre 2014

Français
Original: anglais

Synthèse des travaux et recommandations de la Conférence

1. Dans l'esprit de la décision de la Commission de l'Union africaine de proclamer 2014 Année africaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, dans le prolongement du Sommet de l'ONU sur le climat de 2014 et dans la ligne des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), et eu égard au besoin de préparer correctement la vingtième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement à Lima (Pérou), la quatrième Conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique a été organisée du 8 au 10 octobre 2014, à Marrakech (Maroc), sous l'égide de l'initiative Climat et développement en Afrique (Clim Dev-Afrique) de la Banque africaine de développement. La Conférence a été l'occasion d'une réflexion approfondie sur les moyens dont dispose l'Afrique pour saisir les perspectives offertes par les changements climatiques en vue de garantir une production vivrière durable et d'offrir à sa population de meilleurs moyens de subsistance.

2. La Conférence avait pour thème « L'Afrique peut nourrir l'Afrique dès à présent: mettons nos connaissances sur le climat au service de l'action ». Les quatre sous-thèmes ci-après ont été examinés:

Sous-thème 1: Amélioration et exploitation des données, informations et connaissances sur le climat aux fins de la production agricole, de la gestion des ressources hydriques et de la sécurité alimentaire en Afrique

Sous-thème 2: Perspectives offertes par l'agriculture aux fins du développement des énergies renouvelables en Afrique

Sous-thème 3: Renforcement de la capacité de l'Afrique de mobiliser et d'utiliser des ressources pour le financement climatique aux fins du développement agricole

Sous-thème 4: Innovation et technologie en vue d'améliorer la transformation agricole compte tenu de l'évolution du climat.

3. Fatima Denton, Directrice de la Division des initiatives spéciales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), et Rajendra K. Pachauri, Directeur-général de l'Energy and Resources Institute et Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ont planté le décor. M^{me} Denton a présenté le thème de la Conférence et a affirmé qu'il était extrêmement important que les changements climatiques représentent à la fois un défi et une opportunité en matière de sécurité alimentaire. Selon elle, l'agriculture pouvait servir de catalyseur pour le développement grâce à la mise en œuvre de pratiques agricoles rationnelles sur le continent, mais cela nécessitait des services améliorés d'information climatologique et une gestion efficace des changements climatiques, éléments indispensables d'une bonne politique agricole. Pour sa part, M. Pachauri a présenté les principales conclusions du cinquième rapport d'évaluation du GIEC, récemment publié. Selon lui, le rapport montrait que l'Afrique restait particulièrement vulnérable face aux changements climatiques, lesquels étaient déjà responsables de la pénurie en eau, de la réduction des rendements agricoles, et de la propagation de maladies, et touchaient surtout les petits exploitants, dont la production était déjà faible.

4. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique; Yacine Fal, Vice-président de la Banque africaine de développement chargé de l'agriculture, de l'eau, du développement humain, de la gouvernance et des ressources naturelles; et Olushola Olayide, représentant la Commission de l'Union africaine, ont accueilli les participants et ont prononcé des

discours liminaires. Tous ont affirmé que pour l'Afrique, le principal défi était de renforcer ses capacités aux fins d'une autosuffisance alimentaire, tout en assurant un excédent de production destiné à l'exportation, sans négliger le rôle central des changements climatiques dans la réalisation de cet objectif. La transition d'une agriculture vivrière à une agriculture axée sur les échanges devrait permettre de relever un tel défi.

5. Hakima El Haite, Ministre déléguée à l'énergie, les mines, l'eau et l'environnement du Maroc, a déclaré la Conférence officiellement ouverte. Dans son allocution, elle a expliqué comment la dégradation des terres, l'érosion des sols et la sécheresse contribuaient à l'insécurité alimentaire en Afrique, et a indiqué qu'une action concertée de récupération des terres dégradées devait faire partie des mesures destinées à assurer l'autosuffisance alimentaire du continent. Elle a insisté sur le fait que le développement de l'Afrique dépendrait des progrès réalisés dans l'agriculture, et illustré son propos avec des exemples de projets réussis au Maroc.

6. La Conférence s'est organisée en séances plénières et en séances parallèles. Un dialogue de haut-niveau a été organisé pour approfondir la réflexion sur le thème grâce aux contributions d'autres experts, de décideurs, de représentants de la société civile et des participants.

7. Des personnalités éminentes, dont Haidi Hasin, Ministre de l'énergie et des mines du Royaume du Maroc; Abdoulaye Baldé, Ministre de l'environnement et du développement durable du Sénégal; et Raphaël Edou, Ministre de l'environnement, des changements climatiques et du reboisement du Bénin, ont pris part à ce dialogue de haut-niveau. Le groupe a débattu des principales questions ci-après, relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire:

a) Pourquoi tant de débats mais si peu d'action pour lutter contre les changements climatiques ?

b) Comment expliquer le paradoxe d'une Afrique qui dispose de terres, mais qui doit tant recourir à l'importation pour satisfaire ses besoins agricoles ?

c) Comment l'Afrique peut-elle parvenir à un équilibre entre les intérêts divergents des pays et du continent en matière d'agriculture ?

8. Étant donné l'importance des ressources marines pour la sécurité alimentaire et le développement socioéconomique, une séance plénière sur le thème « Systèmes alimentaires et ressources marines: les petits États insulaires africains en développement sont-ils prêts à explorer l'économie bleue? » a été organisée pour débattre de la situation spécifique des petits États insulaires africains en développement.

I. Sous-thème 1: Amélioration et exploitation des données, informations et connaissances sur le climat aux fins de la production agricole, de la gestion des ressources hydriques et de la sécurité alimentaire en Afrique

9. Des informations et des données climatologiques spatio-temporelles, appropriées et fiables, sont essentielles pour comprendre les effets potentiels des changements climatiques actuels et prévus sur l'agriculture africaine, l'objectif étant non seulement d'améliorer les performances et la durabilité du secteur agricole, mais aussi de faire en sorte que l'Afrique puisse se nourrir en toute confiance. En outre, le fait de présenter et de traduire les données climatologiques en informations utiles, et de les rendre ainsi accessibles aux utilisateurs finals, en particulier les petits exploitants agricoles, peut grandement contribuer à réduire les risques et les incertitudes liés aux changements climatiques. Cela peut aussi contribuer à améliorer la gestion des ressources hydriques agricoles, la plantation et la récolte en temps voulu, le stockage, la transformation et le transport vers les marchés.

A. Idées clefs

10. Les idées clefs de la première journée ont notamment été les suivantes :

a) Il importe d'urgence d'améliorer la qualité des données en suivant la structure des flux de données du Cadre mondial pour les services climatologiques de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ;

b) Un changement de paradigme (passage de la gestion des crises/catastrophes à la gestion des risques) s'impose et des données climatologiques plus fiables et de plus grande qualité sont donc nécessaires au niveau local ;

c) Il importe de promouvoir le dialogue entre les fournisseurs de données et les utilisateurs finals pour établir une boucle de réaction permettant de s'informer sur les nouveaux moyens d'améliorer les réseaux de données, la traduction et la transformation des données en informations utiles pour les décideurs et praticiens.

B. Recommandations

11. La Conférence a recommandé les mesures suivantes :

a) Faire participer les experts du climat à la prise de décisions et soutenir la mise en place de plates-formes dédiées ;

b) Poursuivre les travaux de recherche sur le climat au moyen de l'observation et de la modélisation afin de comprendre les processus sous-jacents à la variabilité et aux changements climatiques en ce qui concerne l'océan Indien, le désert du Sahel et le désert du Sahara ;

c) Intégrer les connaissances autochtones des éleveurs et des agriculteurs sédentaires dans la gestion des risques climatiques ;

d) Renforcer les capacités au niveau local au moyen de mesures d'adaptation telles que la récupération de l'eau dans les villages ;

e) Prendre en compte les liens d'interdépendance entre les ressources naturelles, l'énergie, l'agriculture et les moyens de subsistance aux fins de l'adoption de mesures ;

f) Assurer la fourniture d'informations climatologiques en temps voulu et à bonne échelle aux fins de la prise de décisions.

II. Sous-thème 2: Perspectives offertes par l'agriculture aux fins du développement des énergies renouvelables en Afrique

12. Pour atteindre la sécurité alimentaire, assurer sa transformation et parvenir à un développement durable, l'Afrique a besoin de suffisamment d'énergie. Il est possible de satisfaire les besoins énergétiques de l'Afrique en favorisant le développement de l'énergie propre et renouvelable. D'aucuns ont souligné la nécessité de parvenir à un bon équilibre dans le domaine énergétique dans le cadre de la transition vers des sources d'énergie plus durables.

A. Idées clefs

13. Les idées clefs ont notamment été les suivantes :

a) Le secteur privé a un rôle clef à jouer mais les gouvernements doivent créer un environnement propice à l'investissement, et parvenir à un équilibre entre les énergies renouvelables et les énergies non vertes ;

b) La modernisation des sources énergétiques tirées de la biomasse est essentielle pour compléter les technologies de production d'électricité afin de garantir l'accès à l'énergie dans les zones rurales ;

c) La fourniture ciblée d'une énergie abordable et suffisante s'impose pour transformer les chaînes de valeur agricoles et le secteur agro-alimentaire dans les zones rurales ;

d) Il importe de lier les investissements dans les sources d'énergie abordables et les infrastructures afin de transformer les économies rurales, de créer des emplois et d'améliorer les moyens de subsistance.

B. Recommandations

14. La Conférence a recommandé les mesures suivantes :

a) Encourager les partenariats entre le secteur public et le secteur privé en co-investissant dans les sources d'énergie abordables, en particulier dans les zones rurales ;

b) Mener une action concrète pour étayer et renforcer l'élaboration d'une politique intégrée au niveau national, fournir les incitations nécessaires et créer des plates-formes pour faire participer les différentes parties prenantes ;

- c) Promouvoir une intégration régionale des cadres existants (par exemple les organismes ministériels) ;
- d) Pour atteindre l'efficacité énergétique, s'occuper des deux côtés (offre et demande) de la gestion des ressources énergétiques ainsi que des liens entre le climat, l'eau et l'énergie ;
- e) Harmoniser les divers politiques, règlements et cadres institutionnels pour soutenir le développement de l'industrie des biocarburants, les travaux de recherche sur les stocks moins connus de matières premières, et garantir la sécurité alimentaire.

III. Sous-thème 3: Renforcement de la capacité de l'Afrique de mobiliser et d'utiliser des ressources pour le financement climatique aux fins du développement agricole

15. Des politiques et stratégies appropriées et favorables d'accès au financement et à l'investissement sont nécessaires pour renforcer la résilience de l'agriculture africaine compte tenu de l'évolution du climat. Par conséquent, le financement climatique est l'un des mécanismes qui permet d'exploiter les opportunités liés aux changements climatiques dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation des effets des changements climatiques. Des stratégies et des mesures incitatives pour réduire les émissions provenant des forêts et améliorer les stocks de carbone, tels que le mécanisme pour un développement propre, le programme de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD +) et le Fonds vert pour le climat, s'avèrent être des mécanismes internationaux clefs de financement au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La capacité de l'Afrique d'accéder au financement climatique et de participer aux marchés du carbone a été limitée. L'Afrique doit renforcer sa capacité de mobiliser et d'utiliser les fonds provenant de sources externes, et créer un environnement favorable aux investissements du secteur privé.

A. Idées clefs

16. Les idées clefs ont été notamment les suivantes :

- a) Il importe de se doter d'un mécanisme clair pour quantifier les fonds climatiques, mettre en commun les informations, garantir la prévisibilité du financement et prévoir des règles et des procédures simplifiées permettant l'accès aux fonds,
- b) Il est nécessaire d'établir des mécanismes transparents pour s'assurer du bon acheminement des fonds et du fait que ces fonds répondent effectivement aux besoins spécifiques des principales parties prenantes, notamment les chercheurs, les petits agriculteurs ou des communautés,
- c) L'African Risk Capacity Agency devrait jouer un rôle essentiel en aidant l'Afrique à changer d'optique et à adopter d'autres mesures face aux changements climatiques et en permettant aux

États de mettre en commun leurs ressources pour garantir une intervention rapide afin de résister aux effets des changements climatiques,

d) Le Fonds vert pour le climat devrait s'intéresser à «la demande», c'est-à-dire qu'il considère les besoins des bénéficiaires ultimes lors de l'élaboration des canaux de financement climatique, et du déblocage des fonds.

B. Recommandations

17. La Conférence a recommandé les mesures suivantes :

a) La Convention des Nations Unies sur les changements climatiques devrait prévoir la possibilité d'avoir accès au financement pour l'agriculture,

b) Les praticiens devraient avoir accès au secteur financier, aux institutions financières gouvernementales, aux banquiers et aux banques multilatérales de développement et travailler directement avec eux,

c) Il faudrait mener des travaux de recherche axés sur les opportunités et les contraintes tout au long des chaînes de valeur agricoles en vue d'accroître les investissements dans le secteur privé.

IV. Sous-thème 4: Innovation et technologie en vue d'améliorer la transformation agricole compte tenu de l'évolution du climat

18. Des obstacles techniques, économiques, sociaux, culturels et traditionnels à l'amélioration des moyens d'existence sont très fréquents dans nombre de régions rurales d'Afrique en raison de la dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance. Cependant, les connaissances autochtones ne suffisent pas à elles-seules pour résister et faire face aux problèmes complexes du secteur agricole. Les nouvelles questions liées aux changements climatiques exigent des innovations complémentaires, des technologies fondées sur la science, des politiques de soutien et des progrès scientifiques. L'innovation sera essentielle pour transformer l'agriculture africaine. Au titre de ce sous-thème, on a étudié comment les efforts importants qui ont été déployés au cours des dix dernières années dans le développement de variétés de cultures à haut rendement et résistantes aux maladies, aux parasites et à la sécheresse, la biotechnologie; et d'autres technologies agricoles par le biais de partenariats publics et privés et des instituts de recherche internationaux contribuent à améliorer la productivité et la sécurité alimentaire en Afrique.

19. L'importance que revêtent l'exploitation des connaissances locales, le développement de variétés améliorées, les TIC et les informations sur le marché a été en outre soulignée.

A. Idées clefs

20. Les idées clefs ont été notamment les suivantes :

a) Il est nécessaire d'adopter une approche associant les communautés rurales et d'autres parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur,

b) Les innovations devraient tenir compte de la dimension hommes-femmes et il conviendrait d'encourager l'adoption de solutions au niveau national pour assurer l'efficacité des mesures prises,

c) Pour traduire une vision en action, il faut une volonté politique et des institutions appropriées. Des ressources et des mécanismes doivent être proposés pour agir à court terme tout en pensant à long terme.

B. Recommandations

21. La Conférence a recommandé les mesures suivantes :

a) Assurer un accès à des technologies et innovations appropriées permettant une mise en œuvre plus efficace des mesures et pratiques prioritaires à tous les niveaux,

b) Adopter des mesures qui améliorent la viabilité des systèmes de production agricole visant les cultures, le bétail et la pêche,

c) Faire mieux connaître les résultats des travaux de recherche pour renforcer l'adoption de nouvelles technologies à tous les niveaux,

d) Encourager les partenariats public-privé pour favoriser l'investissement dans le secteur agricole et créer des cadres réglementaires visant à protéger les exploitants agricoles et les consommateurs,

e) Investir davantage dans les technologies de l'information et de la communication, la recherche-développement et renforcer les capacités des chercheurs pluridisciplinaires.

V. Transition vers une économie verte et un développement sobre en carbone tout en assurant l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique

22. La croissance verte, l'économie verte inclusive et le développement sobre en carbone sont importants si l'on veut accélérer la croissance économique tout en remédiant aux problèmes de la persistance de la pauvreté, des inégalités, du chômage et en améliorant la production des ressources naturelles. Les pays doivent élaborer des visions et des stratégies claires pour favoriser la transition vers la croissance verte et l'économie verte inclusive. Une série d'organisations et de programmes apportent un appui à des pays comme le Kenya, la Sierra Leone et le Mozambique pour les aider à passer à une économie verte inclusive et à un développement sobre en carbone. Il s'agit notamment de la BAD, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la CEA, de l'Institut mondial de la croissance verte, de la CCNUCC et de l'Institut international pour l'environnement et le développement. Le principal défi consiste à faire sorte que l'économie verte soit intégrée aux cadres nationaux de développement. Un autre défi est de suivre la transition vers l'économie verte inclusive et de garantir que des données et informations précises sur cette transition soient collectées et diffusées.

A. Idées clefs

23. Les idées clefs ont notamment été les suivantes :

a) Il importe de niveler et d'améliorer la compréhension des notions de croissance inclusive, de croissance verte et d'économie verte inclusive ;

b) Il faut être efficace dans le suivi de la transition vers l'économie verte inclusive, d'où l'importance des outils et de la collecte de données à des fins de suivi et d'évaluation. Il n'y a actuellement pas d'indicateur unique permettant de mesurer les progrès vers l'économie verte inclusive. La CEA travaille actuellement sur des outils et méthodes intégrés d'évaluation au service de l'économie verte inclusive. L'Institut international pour l'environnement et le développement travaillait également dans ce domaine en Éthiopie ;

c) Il est nécessaire de déterminer la valeur économique des ressources naturelles pour en rendre compte dans la comptabilité nationale.

B. Recommandations:

24. La Conférence a fait les recommandations suivantes :

a) Il faudrait inciter les pays à recenser leurs besoins, à élaborer des stratégies et principes relatifs à l'économie verte inclusive ou à les intégrer à leur cadre de développement ;

b) Il faudrait suivre la transition et évaluer la contribution de l'économie verte inclusive à la transformation structurelle et au développement en général.